

Droit successoral

- ATF 143 III 425
Compétence du juge du partage
- Arrêt 5A_643/2017 du 3 mai 2018
Droit de chaque hoir à agir au nom de la communauté en cas d'urgence
- ATF 144 III 81
Distinction entre élément de faits (volonté de tester) et conséquences juridiques de disposition pour cause de mort
- Réforme du Code Civil

Merci pour votre attention !

François Logoz, avocat
Spécialiste en droit des successions
Avenue des Mousquines 20
Case postale 805
1001 Lausanne
Tél. : 021/320'22'65
Fax : 021/320'22'78
flogoz@gross-law.ch